

CONDITIONS DE VENTE

La vente se fera expressément au comptant. L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse. Il devra acquitter en sus des enchères les frais suivants : 20 % HT. Dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis à l'acquéreur avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. Les règlements par chèques tirés sur une banque étrangère ne seront acceptés qu'après renseignements pris.

Nous conseillons à toute personne désirant participer à la vente, de demander à sa banque une lettre accréditée, pour une valeur avoisinant son intention d'achat. Nous nous réservons le droit de demander le règlement par chèque de banque. Un enchérisseur ne pouvant participer à la vente devra remplir un formulaire d'ordre d'achat. Les ordres d'achat par téléphone sont recevables pour les lots dont l'estimation est supérieure à 500 € et à la condition expresse qu'il se double d'un ordre ferme à hauteur de l'estimation basse.

Le commissaire-priseur agira pour son compte et selon les instructions mentionnées. Les ordres d'achat sont des facilités pour les clients, le commissaire-priseur ou le personnel de la Maison de Ventes ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour une toute autre cause. La livraison ou expédition peut être faite à la demande expresse, selon le mode et la prestation choisis par l'acquéreur. Ce dernier en supporte le coût et en prend l'entière responsabilité.

Les éventuelles modifications au catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et annotées au procès-verbal. Aucune réclamation ne sera recevable une fois l'adjudication prononcée, les expositions préalables ayant permis aux acquéreurs de constater l'état des objets présentés. Les dimensions et les poids ne sont donnés qu'à titre indicatif. Le rentoilage, le parquetage et le doublage constituent des mesures conservatoires et ne sont pas signalés. Les restaurations, si elles sont d'usage et peu importantes, ne sont pas signalées.

Enchères en direct via le service Live du site [interencheres.com](http://www.interencheres.com)

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à L'Etude de Provence – SCP Tuloup-Jullien tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire.

L'Etude de Provence – SCP Tuloup-Jullien se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez L'Etude de Provence – SCP Tuloup-Jullien, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).
- Pour les véhicules volontaires, majoration de 20 EUR HT par véhicule (soit +24 EUR TTC par véhicule).
- Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais habituels.
- Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels.

L'Etude de Provence – SCP Tuloup-Jullien ne peuvent garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit. Ordres d'achat secrets via interencheres.com L'Etude de Provence – SCP Tuloup-Jullien n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez L'Etude de Provence – SCP Tuloup-Jullien, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).
- Pour les véhicules volontaires, majoration de 20 EUR hors taxes par véhicule (soit +24 EUR TTC par véhicule)
- Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais habituels.
- Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels. L'Etude de Provence – SCP Tuloup-Jullien ne peuvent garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.